

Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO



Édito

Vendanges

de

soutien

Après trois mois passés à « l'heure » des climats, Dijon cède « la place » à Beaune, musée à ciel ouvert, pour cette exposition des « climats candidats ».

L'on peut véritablement parler de succès pour cette première escale car, pendant ces trois mois, des centaines de personnes ont rejoint le comité de soutien. Je tiens d'ailleurs à saluer tous ceux et celles, bénévoles, qui se sont relayés au fil des week-ends pour sensibiliser le public à notre cause. Merci à l'ensemble de nos partenaires et à nos trois photographes : Armelle, Michel Joly et Jean-Louis Bernuy. C'était un travail difficile qui leur était demandé : à 3 mains, créer une partition qui joue de toute la richesse d'un territoire où la diversité est reine, mais qui présente en même temps une unité remarquable.

Ce que nous portons à la reconnaissance du Patrimoine mondial, c'est un ensemble, cette culture expression d'une aventure séculaire, un site culturel unique car en effet, un climat c'est plus qu'une parcelle de vigne, aussi prestigieuse soit-elle, c'est une alchimie entre un lieu, une nature, des hommes et des siècles

Si nous avons voulu cette exposition en extérieur sur ces lieux emblématiques que sont le Palais des Etats et des Ducs de Bourgogne, les Hospices de Beaune, le Château du Clos de Vougeot, et Nuits-Saint-Georges, c'est non seulement pour rappeler le lien historique qui existe entre eux et les climats, mais aussi pour venir à votre rencontre et vous dire que nous avons besoin de votre soutien.

Aubert de VILLAINÉ, Président de l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO

ACTUALITES



L'actu du mois : Inauguration de l'expoPhoto à Beaune, vendredi 3 septembre 2010

« Deux mois sous de bons auspices ! », par Serge Alcalá

C'est en effet aux merveilleux Hospices de Beaune, et jusqu'au 14 novembre prochain, que l'exposition "Regards partagés" s'est accrochée, à ciel ouvert, pour le plus grand bonheur des spectateurs...

Aubert de Villaine, président de l'Association © Hospices de Beaune

Cette série d'une centaine de photos, qui avait déjà illuminée les murs du palais des ducs de Bourgogne à Dijon, marque la deuxième étape du parcours avant le Clos de Vougeot et Nuits-Saint-Georges. Elle a été inaugurée par Aubert de VILLAIN, Président de l'Association, Pierre-Henry GAGEY, Président délégué du BIVB, François REBSAMEN, Sénateur-Maire de Dijon, Jean-Pierre REBOURGEON, représentant du Président du Conseil général de Côte-d'Or, Sylvie MARTIN, représentante du Président du Conseil régional de Bourgogne. Alain SUGUENOT, Député-Maire de Beaune, a clos (!) les discours en rappelant combien était importante cette candidature pour toute la région Bourgogne et nous invite à poser notre regard sur cet héritage millénaire, que sont les climats du vignoble de Bourgogne.

Cette exposition, qui rend visible et attractive la candidature des Climats du vignoble de Bourgogne, a déjà connu un fort succès à Dijon, en termes de fréquentation et d'adhésions au comité de soutien. Gageons que la notoriété internationale de Beaune et de ses Hospices fera rayonner davantage encore le soutien à cet ambitieux projet.

Vous aussi, vous pouvez contribuer à cette candidature en rejoignant le comité de soutien de l'Association, en parlant de cette exposition qui, outre les murs de l'Hôtel Dieu, se poursuit passage Sainte-Hélène et Porte Marie de Bourgogne.

[/// Article de Bourgogne Live sur l'inauguration de l'expoPhoto à Beaune](#)



Badge "les climats candidats" à Dijon

Fin de l'expoPhoto à Dijon : l'heure des bilans

Par Francis Andreux, membre du comité scientifique et bénévole

Pour partager avec le grand public les fondements de la candidature au patrimoine mondial des climats du vignoble de Bourgogne, l'Association a organisé des permanences sur les lieux de l'expoPhoto. M. Andreux, membre du comité scientifique et bénévole engagé, nous fait partager l'« esprit du lieu » ! Suivez le guide...

« Depuis près d'une heure, une camionnette de "France 3" stationnait dans la cour, et les membres d'une de leurs équipes -dont les visages nous sont familiers- semblaient battre le pavé... "Une réunion importante au Conseil Municipal", pensais-je, jusqu'à ce que l'équipe en question s'approche de moi, microphone en main, alors que je finissais la présentation de notre projet à un jeune couple et à son charmant bambin. C'est ainsi que, sans l'avoir désiré, et attiré par aucun cocktail, je passais au Journal Régional, pour la première fois en dehors de toute activité professionnelle reconnue... À vous décourager de vouloir rester inaperçu !

Parmi les groupes touristiques rencontrés, les plus charmants ont été incontestablement les membres d'une bonne bande de copains Belges, qui ont lu tout le panneau (déjà avertis par la face présentant les noms des Climats). "Si nous avons le droit de vote, nous votons tout de suite pour !"

Il y eut aussi des personnes, isolées ou en couples, mais qui, en tant que membres de telle ou telle Association, engageaient la conversation, en me témoignant tout leur soutien et leur solidarité ("ce n'est pas facile de faire adhérer les autres à sa cause..." ; "c'est bien pour toute la Bourgogne, votre projet...").

Ces séances de deux à trois heures dans la Cour sont aussi l'occasion de préciser notre discours, au travers des réponses que l'on fait, en espérant toujours que davantage de personnes écouteront ou s'approcheront, intriguées par la conversation. La question la plus courante est bien sûr "Pourquoi des 'Climats' " ? Sauf pour les Bourguignons "militants" ("je sais, j'ai fait souvent les vendanges..."). Une remarque un peu perfide, revenue plusieurs fois, est celle-ci : "à force de tout classer, de donner des labels à tout le monde, on finira par ne plus savoir ce qui est vraiment original et ce qui ne l'est pas". Que répondre d'autre, sinon "et pourquoi pas nous, si nous avons conscience de cette originalité" ?

Pas du tout par hasard, on rencontre encore en ces lieux des élus locaux, avec qui l'on échange aussi des cartes. C'est pour le Volontaire l'occasion d'évoquer la nécessaire solidarité entre les communes, non seulement de toute la Côte, mais aussi de toute la Bourgogne, de suggérer des relais pour l'animation, etc.

Puisse ces quelques messages, répétés et multipliés à l'envi, être entendus et porter leurs fruits dans les mois qui viennent..."

[/// Retrouvez l'expoPhoto à Beaune sur notre site internet](#)

BREVES D'ACTUALITE



© Jean-Louis Bernuy

La Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne : l'engagement d'un territoire

Le 30 juin 2010, l'Association des climats du vignoble de Bourgogne a présenté l'avant-projet de Charte territoriale aux maires des 36 communes concernées. Réunis au Château du Clos de Vougeot, les élus se sont exprimés autour de l'avant-projet.

Pourquoi mettre en place un projet de Charte territoriale ?

Les travaux engagés dans le cadre des commissions de gestion (mises en place par l'Association) ont très rapidement démontré la nécessité d'établir une règle du jeu commune : une charte territoriale, élaborée et acceptée par tous, perçue comme un véritable document de référence et de gestion. Cette charte favorisera également une cohérence des actions de valorisation sur l'ensemble du périmètre d'étude. C'est aussi la formalisation d'un engagement collectif. Cet engagement commun induit l'idée d'une discipline commune, pour produire une politique exemplaire de valorisation des climats de Bourgogne.

Quels sont les principaux engagements qui y figurent ?

La Charte territoriale doit pouvoir acter et décliner la mise en place de certains outils opérationnels de gestion. Actuellement, les commissions de gestion ont proposé des premiers outils représentant des priorités dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion :

- Un recensement du patrimoine architectural, urbain et paysager ;
- Une extension du site classé de la Côte méridionale de Beaune à la Côte de Nuits.
- Un diagnostic sur les flux touristiques concernant la Côte viticole
- Une recherche de cohérence des outils de planification sur l'entité patrimoniale considérée, avec la mise en place de schémas de secteurs

Quel calendrier pour l'adoption de la Charte?

Le projet de Charte doit être débattu lors d'une seconde réunion rassemblant les élus du territoire et sera également présenté aux intercommunalités en fin d'année. La signature par l'ensemble des partenaires est attendue pour le mois d'avril 2011.

L'engagement de la filière viticole

Fin juillet, quatre réunions d'informations se sont tenues en Côte de Beaune et de Nuits, afin d'échanger avec les viticulteurs de Côte-d'Or, premiers gestionnaires de ce site culturel. Ces réunions ont ainsi permis de répondre aux questionnements de la profession viticole. Retrouvez le document d'informations sur notre site internet.

Pour cette rentrée des « climats », l'Association a été conviée par les organismes professionnels (Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne, Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, Groupe des Jeunes Professionnels de la Vigne) à présenter le projet d'inscription des climats au Patrimoine mondial, lors des réunions pré-vendanges en Côte de Nuits et en Côte de Beaune. Les réunions ont rassemblé près de 600 viticulteurs de Côte d'Or.

[/// Retrouvez le document d'informations sur notre site internet](#)

AGENDA

Cycle de conférences autour de l'expoPhoto

Comme vous le savez, l'Association organise une expoPhoto en Côte d'Or - actuellement visible à Beaune jusqu'au 14 novembre - en vue de la promotion de la candidature. A cette occasion, un cycle de conférence-débat par lieu d'exposition (Dijon, Beaune, Château du Clos de Vougeot) a été planifié.

Dates des prochaines conférences :
o 3 octobre 2010, à 15h - Maison des associations à Beaune : M. Bernard PIVOT, « Du climat à la mondialisation, les mots de la vigne et du vin », avec la participation de M. LECAT, ancien Ministre de la Culture, Mme Laure GASPAROTTO, écrivain et journaliste, et M. BAZIN, écrivain et journaliste, qui interviendra en tant que modérateur.

o 11 décembre 2010, à 17h - Château du Clos de Vougeot : M. Sylvain PITIOT et Mme LANDRIEU-LUSSIGNY, « Le vignoble bourguignon, ses climats et ses lieux-dits »

/// Venez assister à la conférence de Bernard Pivot



Affiche de la conférence de Bernard Pivot

Evènements

Pour cette fin d'année 2010, l'Association des climats du vignoble de Bourgogne s'est associée à plusieurs manifestations de grande ampleur sur le territoire.

Ainsi, nous étions présents lors des Journées européennes du Patrimoine, les 18 et 19 septembre, à Dijon, à l'Hôtel de Ville, ainsi qu'à Beaune, au Musée du Vin où étaient organisées des visites guidées par les photographes de l'expo « regards partagés ». Samedi 25 septembre, à l'occasion du festival de « Livres en Vignes » qui se tenait au Château du Clos de Vougeot, un débat était consacré à la thématique « du terroir aux climats », avec Jean-Robert Pitte, Jacky Rigaux, Françoise Dumas et Frédéric Brochet (modérateur : André Deyrieux).

Vous pourrez retrouver l'association lors de la Journée des Nouveaux Habitants à Dijon le 9 octobre à l'Hôtel de Ville. Enfin, nous participerons à un cycle de conférences organisée l'Association «Fenêtres Ouvertes sur l'Europe», où nous présenterons le dossier bourguignon, le 9 novembre à 18h (Sciences Po Dijon, 14 Avenue Victor Hugo à Dijon).

/// Retrouvez tous ces évènements sur l'agenda de l'Association

Chapitre des « climats » et des vendanges au Château du Clos de Vougeot, 2 octobre 2010

Chaque mois, la Confrérie des Chevaliers du Tastevin intronise plusieurs nouveaux membres chevaliers au terme d'un grand Chapitre réunissant plus de 500 convives. A cette occasion, un Chapitre sera spécialement dédié aux «climats» du vignoble de Bourgogne en octobre, avec comme invité d'honneur M. Erik Orsenna. Des personnalités, comme Bernard Pivot, président du comité de soutien, journaliste et écrivain, et Jean-Philippe Lecat, ancien Ministre de la Culture, seront conviées à ce Chapitre d'exception.



LA PAROLE AUX SCIENTIFIQUES



© Michel Joly

« Les climats de Bourgogne : des noms qui se méritent » (extraits)

Françoise Dumas, Maître de Conférences de Linguistique à l'Université de Bourgogne, spécialiste de toponymie et de français régional.

Si en français standard le climat désigne l'ensemble des conditions atmosphériques auxquelles une région est exposée, en Bourgogne, les climats sont des lieux-dits porteurs de crus, véritables marqueurs culturels de la typicité du terroir. Les décrypter s'apparente à un véritable parcours initiatique.

De précieux cailloux pour retrouver le chemin des vignes :
Cras et Cailles

Même si la découverte fortuite des traces d'une vigne gallo-romaine à Gevrey-Chambertin laisse supposer que les premières plantations étaient des vignes de plaine, sans doute associées à un grand domaine ou villa, la toponymie viticole évoque surtout les coteaux pierreux investis dès le haut Moyen Âge. Au VI^e siècle les riches coteaux couverts de vignes autour de Dijon suscitent déjà l'étonnement de Grégoire de Tours. Les éboulis de cône alluvial nommés localement cras ou crais constituent un très bon substrat pour la vigne, révélant souvent des premiers crus : Les Cras sur les coteaux dominant Dijon, Les Crais et Les Cras à Marsannay, Les Crais à Fixin, Gevrey-Chambertin, Morey-Saint-Denis, Les Cras à Chambolle-Musigny, Les Crâs à Vougeot, Les Cras à Aloxe-Corton, Aux Cras à Nuits-Saint-Georges et à Beaune, Les Cras à Pommard, Les Crays à Monthelie, Les Crais au Petit-Auxey, Les Cras et Les Criots (diminutif du précédent) à Meursault, Les Crais à Santenay. Cette longue liste trace un véritable chemin des vignes. Si les dénominations des lieux-dits sont médiévales, le thème étymologique remonte au celtique cracos «colline pierreuse» (à rattacher à une base pré-indo-européenne *kar/kal désignant la pierre, devenue par dérivation k(a)r-acos. L'homophonie avec le nom régional du corbeau, crâ (d'après l'onomatopée de son cri), suscite souvent des confusions amenant à interpréter fautivement les cras, sols pierreux, comme des lieux fréquentés par les corbeaux.

Ce ne sont pas non plus des oiseaux familiers qu'évoquent les nombreuses cailles qui jalonnent le vignoble, mais des sols caillouteux (caille et caillou dérivent de la même base kal-ia). Les cailloux favorisent l'échauffement rapide du sol, ils permettent à l'eau de pénétrer facilement jusqu'aux racines et constituent un écran protecteur contre l'évaporation en période sèche. D'après la géographie linguistique, c'est plutôt la forme centrale palatalisée chaille (devenue d'ailleurs un terme de géologue pour désigner une concrétion siliceuse des roches calcaires) qui est attendue en Bourgogne. En fait les climats se partagent entre les deux formes (et leurs dérivés) avec une préférence des premiers crus pour la forme caille : Les Cailles à Nuits-Saint-Georges, En Cailleret à Volnay où le dicton rimé assure « Qui n'a pas de vigne En Cailleret ne sait pas ce que vaut le Volnay », Les Caillerets à Meursault, Le Cailleret à Puligny-Montrachet, En Caillerets à Chassagne-Montrachet. La forme chaille se décline surtout dans les diminutifs : Les Chaliots à Nuits, Les Chaillots à Corgoloin, Ladoix-Serrigny et Aloxe-Corton.

La Côte bourguignonne, constellation de plus de mille noms de climats, constitue une sorte de laboratoire à ciel ouvert où la variété des lieux rythme les variations du cœur.

ECHOS DU TERRITOIRE



Rau des Cloux à Meursault

Protection du petit patrimoine vernaculaire : quand patrimoine rime avec humanisme

Par Emma Picard, bénévole

« Relier savoir-faire et savoir-être, reconstruire sa vie en reconstruisant un mur de soutènement de vignes en pierres sèches », voilà la belle ambition des chantiers de réinsertion de l'association côte-d'orienne Sentiers. Les climats du vignoble de Bourgogne et leur infinie variété et complexité de terroirs ne seraient pas ce qu'ils sont sans des siècles de façonnage humain : là des murets de soutènement, là des clos de pierres sèches, là des cabotes, anciennes cabanes à outils et abris au cœur des vignes. Tout ce patrimoine vernaculaire, qu'on dit « petit » par comparaison avec le bâti des villes et villages, est grand par le paysage qu'il structure, par les savoir-faire qu'il entretient et par les attentions qu'acteurs publics et privés lui accordent depuis longtemps. C'est ainsi que depuis 1997, grâce notamment au Plan Patrimoine Insertion du Conseil Général, l'association Sentiers a restauré en 397 chantiers et avec 1314 personnes accueillies : 9000 m² de parement de pierres, 22 cabotes et pigeonniers, 86 lavoirs, puits, fontaines et calvaires. Derniers chantiers en date, la réfection des murets des rives du Rau des Cloux à Meursault (photo), ru qui lèche les climats des Petits Charrons, du Moulin Landin et Au Village.

« La fierté de l'œuvre aboutie, l'enthousiasme communicatif des chefs de chantier, l'apprentissage de métiers en voie de disparition (lavier,...) sont autant de nouveaux ancrages dans un meilleur avenir pour les gens en difficulté que nous accueillons », dixit Yves Moretti, Directeur de Sentiers. Tout aussi curieux d'échanger avec ses homologues des vignobles du Douro (Portugal) et de Krems (Autriche), Y. Moretti pousse le respect des savoir-

faire locaux jusqu'au bout : ainsi il préférera un « opus de pierres jointoyées (Remplir les joints des pierres avec du mortier ou du plâtre). » pour finir la couverture d'un muret à des couvertines (Élément de protection et d'étanchéité de la partie supérieure d'un muret) en croûte de pierre de Corton sciée qui « font trop neuves ». Et il s'enthousiasme pour le projet d'un architecte des bâtiments de France de Semur-en-Auxois de réouvrir de nouvelles carrières locales : « les laves de l'Yonne sont belles mais trop lisses, il faut réapprendre à dégager des laves manuellement dans la pierre d'ici ».

Conscients de la valeur de ce patrimoine vernaculaire, l'Etat et l'Europe apportent également leur aide. Dans la côte viticole bourguignonne, c'est le Pays Beaunois qui est le bras exécutif de ces politiques : regroupant les aides du programme Leader pour les territoires ruraux (FEADER) et celles pour la « conservation et mise en valeur du patrimoine rural » du Plan de Développement Rural Hexagonal, le Pays Beaunois soutient annuellement depuis 2 ans 4 à 5 projets de restauration exemplaire de petit patrimoine. Au bénéfice de cette relation patrimoine - grand public, le Pays Beaunois soutient plusieurs actions d'animation et de sensibilisation : journées de sensibilisation et de sorties terrain avec le CNFPT, et tout dernièrement cofinancement de l'exposition photographique des climats du vignoble de Bourgogne.

/// Pour en savoir plus

INTERNATIONAL, REGARD SUR UN SITE DU PATRIMOINE MONDIAL

« Lavaux, vignoble en terrasses », une création humaine remarquable inscrite au Patrimoine mondial depuis 2007.

Par Constance Bichot, bénévole

Si le lac Léman offre un site remarquable, les coteaux de Lavaux parviennent à l'élever à la dimension du sublime. Ce magnifique paysage de vignobles en terrasses face au lac Léman et aux Alpes est célébré depuis longtemps par les peintres, les photographes et les poètes. Fruit exceptionnel d'une nature unique et du patient travail des hommes, il émerveille depuis des siècles ses visiteurs. Bien au-delà d'un simple paysage pittoresque, c'est cette création humaine remarquable que reconnaît la récente inscription de Lavaux au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Un peu d'histoire
La forte pente des coteaux (de 15 à 100%) rendait le terrain impropre à l'agriculture. Pourtant, dès le XIIe siècle, après le cadeau du roi de Bourgogne à l'évêque de Lausanne, plusieurs couvents entreprennent de défricher les collines pour cultiver la vigne. C'est le début de l'épopée viticole. Ils y construiront des murs successifs, formant des terrasses, afin de soutenir et d'aplanir le terrain. Puis, les ordres délèguent cette culture à des laïcs, qui entretiendront les plants et les murets. Ainsi, certains vigneronns actuels, descendants directs de ces premiers viticulteurs, perpétuent leur amour de la vigne depuis plus de 17 générations.

Un brin de géologie...



Mention obligatoire: © Régis Colombo/diapo.ch

© Régis Colombo

Lavaux est constitué de bandes rocheuses appelées poudingues, qui descendent en pente abrupte jusqu'au lac par décrochements successifs.

Le vignoble est planté à 80 % en blanc (Chasselas), et 20 % en rouge (Pinot Noir, Gamay). Roi de Lavaux, le Chasselas est un cépage blanc typiquement suisse, bien qu'il soit également vinifié en Alsace, Savoie et Bourgogne.

Nous avons pu nous entretenir avec Monsieur Bernard Bovy, viticulteur à la cave du Bourg de Plait et Président de la Fondation « Lavaux Patrimoine Mondial ».

1. Parlez-nous du processus d'inscription du site de Lavaux au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Qui est l'instigateur de cette démarche ?

Lancée au début des années 2000 par un petit groupe de personnes, l'idée de faire classer le site de Lavaux a ensuite été reprise par le gouvernement Vaudois.

En effet en 2003, la Suisse préparait sa liste indicative et l'intérêt du classement de Lavaux est rapidement apparu évident aux yeux de l'Office Fédéral.

Dès lors, la région a eu une année, de fin 2004 à fin 2005, pour préparer son dossier de candidature. Fin 2005, le dossier de candidature a été déposé à l'UNESCO à Paris dans la catégorie des « Paysages culturels ».

En mai 2007, l'ICOMOS International (Conseil International des Monuments et des Sites) a transmis un préavis positif à l'Office Fédéral de la Culture Suisse. Un mois plus tard (juin 2007), le Comité du Patrimoine mondial a admis l'inscription de Lavaux sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

2. Quel est le périmètre de classement retenu, tant d'un point de vue géographique que culturel ?

Façonné au fil du temps par les activités humaines, le paysage, composé de vignobles en terrasses et de villages typiques, a permis à Lavaux d'être considéré comme un site ayant une Valeur Universelle Exceptionnelle. Le classement de Lavaux par l'UNESCO dans la catégorie « paysages culturels » intègre tous les aspects présents dans le dossier, à savoir : la géographie, la botanique et le viticole ; l'histoire ancienne et contemporaine, etc...

Le site inscrit représente 898 ha, dont 574 ha de vignobles qui s'étagent sur 14 communes et 8 appellations : Lutry ; Vilette ; Epesses & Calamin ; Dézaley ; Saint-Saphorin ; Chardonne et Vevey-Montreux. L'ensemble est devenu un paysage « culturel » façonné par des générations de vignerons.

3. Comment avez-vous financé le montage de votre dossier de candidature ?

L'AILU (Association pour l'inscription de Lavaux au patrimoine mondial) a été créée début 2005 dans le but notamment de trouver des financements pour le montage du dossier de candidature. L'implication des 14 communes concernées par la demande de classement a été très importante. Elles ont contribué, avec l'Etat Fédéral, à hauteur de 50 % du financement. L'autre moitié a été apportée par le mécénat très actif d'entreprises privées.

4. Quelle a été l'adhésion de la population locale et des élus?

Il est clair qu'au début le projet a suscité beaucoup de méfiance, pour ne pas dire même certaines réticences, en particulier sur la crainte que l'UNESCO n'impose des dispositions supplémentaires pour garantir la pérennité du site... Informer et impliquer au maximum la population pour emporter son adhésion au projet nous est rapidement apparu comme une des clefs du succès de la démarche. Début 2005, un comité de soutien a été créé : des personnes physiques ont ainsi pris le relais pour animer des réunions publiques dans les villages afin d'expliquer la démarche pendant toute la durée du montage du dossier. De même, le plan de gestion a été rédigé en association avec les 14 communes, puis ratifié par celles-ci. La reconnaissance officielle du site de Lavaux sur la Liste du Patrimoine mondial a apporté un sentiment de très grande fierté à l'ensemble de la population concernée.

5. Quels sont les effets d'une inscription au Patrimoine mondial sur le tourisme et l'économie ?

Le label UNESCO vient renforcer l'image de Lavaux sur le plan international et sa protection locale à long terme. L'apport touristique est indéniable, mais nous n'en sommes qu'au début et n'avons pas encore pu le quantifier précisément. En effet, la mise en place du suivi post-inscription et des moyens financiers a pris un peu de temps. Finalement, le Canton de Vaud et les communes ont participé financièrement. Une Commission a été formée dans le cadre de l'application du plan de gestion adopté lors de l'inscription. Elle décide des lignes directrices pour le développement de Lavaux et des différents projets qui en découlent. La Fondation « Lavaux Patrimoine » que je préside a pour objectif de trouver des moyens financiers pour les projets entrepris et de proposer de nouvelles perspectives de développement du site. Par ailleurs, depuis 2009, nous avons engagé une personne à temps plein pour le suivi opérationnel de ces projets.

6. Depuis l'inscription officielle, quelles sont les actions de valorisation et de communication autour du label « Patrimoine mondial » ?

Début 2010, le portail www.lavaux.com a été mis en ligne ; Il permet de regrouper des informations concernant la région sur trois aspects différents : touristique, viticole et patrimonial. Par ailleurs, après de nombreux rebondissements, une signalétique autoroutière qui reprend le logo du site a été posée au premier semestre 2010. Nous travaillons également à l'installation de bornes spécifiques pour améliorer la signalétique dans les chemins viticoles. Nous avons adhéré à VITOUR, le réseau européen des vignobles inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO créé par Interloire (l'Interprofession des Vins du Val de Loire). Enfin, une exposition de vieilles photos datant d'avant 1945 organisée avec le concours des habitants est présentée actuellement au Vinorama. Ce complexe, créé indépendamment du dossier UNESCO, est un lieu de découverte de la vigne et du vin. Il explique le rythme de la vigne, dévoile les mystères de l'œnologie et présente les caractéristiques uniques du vignoble en terrasses de Lavaux.

En conclusion, je peux vous dire que le premier bilan est donc extrêmement positif, même si beaucoup de projets restent à mettre en place pour poursuivre la valorisation et le développement de ce site remarquable qu'est Lavaux.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Bovy d'avoir accepté de

répondre à nos questions.

/// Pour en savoir plus

MESSAGES DE SOUTIEN

Jean-Philippe Lecat, ancien Ministre de la Culture et de la Communication

Les politiques du patrimoine affrontent un nouveau défi : elles doivent prendre en charge la complexité et la fragilité de ses aspects immatériels. A quoi bon « inscrire » des berges, « classer » des ponts, « restaurer » des moulins si la source même du fleuve est polluée ? Les « climats » du vignoble de Bourgogne sont hérités de la très longue géopolitique de la conquête par la vigne, la propriété romaine et la religion chrétienne d'espaces septentrionaux hostiles. Mais ils nous offrent l'exemple d'une extraordinaire vitalité. Quelle tradition historique peut « porter fruit » chaque année, faisant ainsi du passé un avenir, sans cesse réinventé ?



Jean-Philippe Lecat

/// Retrouvez tous les messages des personnalités membres du comité de soutien

Copyright : Armelle, Joseph Drouhin

/// www.climats-bourgogne.com

[Se désinscrire / Unsubscribe](#)

[Création Vinlum](#)